



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Vote de la loi de finances 2012

L'Assemblée réajuste les chiffres de l'Exécutif et maintient le gap à financer

* 644.500.000.000 francs Cfa en recettes et 656.200.000.000 francs Cfa en dépenses.



Adji Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

P.7

Sous le poids
des coutumes

L'éducation sexuelle des enfants piétine

P.4

Sous le coup de «certains éléments nouveaux»

La vente de la 3ème licence de téléphonie mobile déclarée impossible en 2012

* Le patrimoine de Togo télécom et les produits des privatisations appelés à sauver le vide créé.

P.3 Interview exclusive du président du PRR, M. Nicolas Lawson

«Nous avons la capacité d'initiative et du travail bien fait. Nous pouvons construire une grande nation prospère durable et unie.»

P.3 Pour ceux qui aspirent à créer des entreprises au Togo

La priorité à l'emploi de nationaux contre des avantages incitatifs à l'investissement

REPÈRES

Un PR à l'écoute... même en sport

Le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a reçu le mardi 27 décembre au palais de la présidence, l'équipe de football " Dynamic Togolais " (DYTO), vainqueur de la 26ème édition de la coupe Eyadema de l'Union des Fédérations Ouest Africaine (UFOA), de la zone B.

Le chef de l'Etat, après avoir pris connaissance de l'objectif de cette visite par le biais du ministre des Sports et des Loisirs, Padumhékou Tchao, a félicité l'équipe DYTO et son staff pour cet acte de bravoure et l'honneur fait au pays, et à travers eux l'initiateur de cette compétition feu Gnassingbé Eyadema. " Je crois que la force du Togo réside dans la croyance en l'avenir, la conviction de pouvoir réaliser ce que les aînés et les devanciers ont essayé en vain ", a-t-il indiqué. Il a également saisi cette opportunité pour prodiguer des conseils à la famille du football togolais. Le ministre des Sports et des Loisirs, Padumhékou Tchao, a d'abord fait l'historique de l'institution de cette compétition et précisé que le Togo est à sa première victoire depuis 1985. Il a témoigné sa gratitude au chef de l'Etat pour l'attention et l'amour portés à cette discipline et le soutien financier qu'il ne cesse de lui accorder pour son rayonnement. " L'histoire retiendra que c'est avec vous que le club DYTO a réussi à inscrire pour la première fois le nom du Togo dans la liste des équipes détentrices de ce trophée ", a-t-il ajouté. Des membres du gouvernement, des responsables militaires et du monde du football étaient présents à cette audience. La finale de la coupe de l'UFOA de la zone B a été jouée le 11 décembre dernier et mettait aux prises DYTO et Gambitel (club Gambien). A l'issue du jeu, le score était de 2 buts à 1 en faveur du Dynamic Togolais.

La lutte contre la drépanocytose au Togo

La première pierre de construction du centre national de lutte contre la drépanocytose a été posée le jeudi 22 décembre à Lomé par le ministre de la Santé, Charles Kondi Agba.

La construction de ce centre entre dans le cadre de la lutte contre les maladies non transmissibles qui a fait l'objet d'un sommet international auquel le Togo a participé les 19 et 20 septembre derniers à New York. Elle vise à doter le pays de moyens nécessaires pour prendre en charge les personnes souffrantes de ce mal. Les travaux de cette construction qui s'étalent sur trois ans sont financés par l'Etat à 700 millions de francs CFA et le projet d'équipement en matériel biomédicaux est estimé à trois cent soixante quinze millions huit cent onze mille huit cent cinquante quatre francs CFA (375.811.854 F CFA). En posant la première pierre, le ministre Agba a précisé que c'est la première fois qu'un centre tout entier est réservé à la prise en charge d'une seule maladie, ce qui traduit selon lui, la priorité que le gouvernement accorde à la lutte contre la drépanocytose. Il a indiqué que pour l'intérieur du pays, l'Etat envisage de créer des unités régionales de prise en charge de la maladie dans les Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) avec des médecins généralistes et des pédiatres formés à la prise en charge médicale moderne de la drépanocytose. La drépanocytose (du grec drepnos, faucille), également appelée hémoglobinose S, sicklémie, ou anémie à cellules falciformes (sickle-cell anemia en anglais), est une maladie héréditaire qui se caractérise par l'altération de l'hémoglobine, la protéine assurant le transport de l'oxygène dans le sang. Elle se manifeste par des douleurs épisodiques et une anémie. C'est une maladie particulièrement fréquente dans les populations d'origine africain-saharienne, des Antilles, d'Inde, du Moyen-Orient et du bassin méditerranéen. On estime que 50 millions d'individus en sont atteints dans le monde. Au Togo, il y aurait près de 200.000 patients souffrant d'un syndrome drépanocytaire.

Une politique des mines au Togo

Un atelier de validation de l'étude de document de la politique Nationale des mines s'est tenu le vendredi 16 décembre à Lomé.

Organisée par le ministère des Mines et de l'Energie, cette rencontre a regroupé les directeurs des sociétés extractives, les représentants de la société civile et des institutions internationales, des partenaires au développement et les acteurs du secteur minier. Cet atelier a permis aux participants d'examiner et d'adopter le document soumis à leur appréciation en vue de disposer d'un outil de gestion cohérente et efficace du secteur minier pour permettre la mise en valeur globale des ressources minières nationale afin de lutter contre la pauvreté. Le directeur général des Mines, Baminpo Gbengbertane, ouvrant les travaux, a relevé l'importance du secteur minier dans le développement économique, social et culturel d'un pays et souligné que le gouvernement fait de ce secteur, l'une des priorités de sa politique de développement. "Des solutions durables pour diversifier les ressources minières afin de rendre le secteur pérenne sont les objectifs fixés par l'Etat Togolais de la mise en oeuvre d'une politique minière claire intégrant des stratégies en tenant compte du contexte national, sous régional, régional et internationale", a-t-il souligné. M. Banimpo a exhorté les acteurs à contribuer efficacement à relever le défi du secteur minier pour combattre la pauvreté.

Vient de paraître

Paramètres humains de l'action politique de Me Yawovi Agboyibo

Paramètres humains de l'action politique : Pour la bonne gouvernance en Afrique, est le nouvel ouvrage que l'ancien Premier ministre Me Yawovi Agboyibo vient de publier aux Editions Harmattan. Cet ouvrage, d'après le résumé de la quatrième de couverture, porte sur l'enseignement des expériences de ce ténor de la scène politique togolaise. Il s'agit donc d'une réflexion fortement localisée, qui porte beaucoup sur les spécificités du combat politique au Togo, même s'il est dit que l'on peut s'en inspirer largement pour l'action politique en Afrique, toutes égales par ailleurs. L'histoire du processus démocratique au Togo étant fortement jalonné de plusieurs soubresauts et autres rebondissements de tous genres, avec des centaines de dizaines de victimes, il est intéressant à un plus haut point de savoir si tous les

hommes politiques étaient bien animés des bonnes intentions... qui pavent souvent l'enfer.

Controversé sur la scène politique, incompris également, le Bélière de la Tribu des Madji est connu pour avoir mille idées à la fois, au point de s'empêtrer pour n'en réussir aucune finalement. Sa réflexion porterait sur la dimension humaine de toute action politique. On sait que l'action politique nous amène à réfléchir sur la nature des intentions et la clarté de la vision. La base d'une action politique éclairée est inspirée par le sens de l'unité de la vie. C'est ce profond sentiment d'unité qui a inspiré les préceptes de liberté, égalité et fraternité, mis en exergue lors de la révolution française, puis dans la constitution des droits de l'homme. Y a-t-il autre chose à par que cela ? Un petit extrait du livre dit ceci : " Les citoyens ne se déterminent pas dans leurs actions à partir uniquement des données



institutionnelles. Ils sont aussi et avant tout à l'écoute d'eux-mêmes. Et c'est en cela que les paramètres humains ont une influence incontestable sur les comportements et les choix politiques. On a trop souvent tendance à s'y méprendre. Notre pays n'aurait pas vécu les

graves dérives qui ont tant entravé son développement, si on avait su gérer les frustrations comme il fallait au lieu de les laisser dégénérer en sentiment de haine".

Reste à lire absolument cet ouvrage pour en comprendre les idées cardinales. Me Yawovo

Essai littéraire

Littératures Africaines et Comparatisme

Ce volume, tiré des actes du colloque de l'Association Pour l'Étude des Littératures Africaines (APELA), " Littératures africaines et comparatisme ", qui s'est tenu les 26 et 27 septembre 2008 à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, est publié avec le soutien du Centre des Sciences de la Littérature Française (CSLF, EA 1586) de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

Alors que des notions telles que " l'identité-rhizome ", " le Tout-Monde ", ou la " Littérature-monde " sont de plus en plus en vogue, les littératures africaines n'ont certes pas encore la place qu'elles méritent en France d'un point de vue institutionnel. Les contributions rassemblées dans ce volume proposent d'une part des réflexions générales sur leurs relations avec la " Littérature comparée " ou la " World Literature "

et sur la délimitation des corpus (par aires géographiques ou par " système " littéraire), d'autre part des essais comparatistes qui mettent en parallèles des littératures ou des œuvres issues soit du continent africain, soit d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Sud. Les littératures africaines, dans leur diversité générique et linguistique, ont sans doute beaucoup à gagner dans ce décloisonnement des champs auquel travaille la " littérature comparée ", conçue ici moins comme une spécialité universitaire que comme une approche pragmatique et totalement ouverte du fait littéraire, fondée sur la confrontation.

Littératures africaines et comparatisme, Édité par Florence Paravy, préface de Jean-Marc Moura, Presses Universitaires de Metz, 2011

Art et engagement

Des "activistes" russes brûlent un fourgon de police, en l'honneur des "prisonniers politiques"

Le groupe russe d'art contestataire, Voïna, a affirmé lundi avoir brûlé un camion de police le soir du Nouvel An. "Un tel feu doit brûler en l'honneur de tous les prisonniers politiques", a écrit sur son blog Alexei Ploutzer-Sarno l'un des militants de Voïna (la Guerre), décrivant l'incendie dans la deuxième ville de Russie comme "une flamme éternelle".

Des photos et une vidéo misent en ligne sur ce blog montrent un des militants de Voïna se rapprocher d'un camion de police, le même type que ceux utilisés pour interpellés les manifestants d'opposition lors des rassemblements, et y mettre le feu.

Contactée, la police a confirmé qu'un camion de police (...) avait été endommagé par un incendie dans la nuit du 31 décembre au 1 janvier", ajoutant qu'une enquête était en cours pour "élucider les circonstances de cette affaire".

Voïna a obtenu en 2011 un prix du ministère de la Culture russe pour son action La bite prisonnière du FSB. Des membres de Voïna avaient dessiné un phallus d'une soixantaine de mètres sur le pont Liteïni de Saint-Petersbourg, qui se lève la nuit pour laisser passer les navires, en plein centre de l'ex-capitale impériale russe.

Le pont relevé, l'énorme dessin se dressait juste en face du siège local du FSB (service fédéral de sécurité, issu de l'ex-KGB).

Lors d'une autre performance, baptisée Le coup du palais, ces artistes avaient renversé des voitures de la police pour protester contre l'arbitraire et la corruption des forces de l'ordre.

Deux militants du groupe, Oleg Vorotnikov et Leonid Nikolaïev, ont passé trois mois en prison pour cette action.

AFP/L'UNION

Livre audio

Premier volume de la Trilogie berlinoise

Ancien membre de la police criminelle, Bernie Gunther déteste équitablement nazis et communistes : cela fait de lui un enquêteur neutre, mais aussi un témoin idéal du Berlin d'avant guerre, qu'on parcourt en chaussures à semelles de cuir bouilli et où l'on se sustente d'ersatz divers... Quant à Julien Châtelet, sa voix légèrement éraillée et pleine de circonspection s'accorde

au tempérament comme aux propos de cet enquêteur sagace, porté sur l'alcool de pommes de terre et décoré de la Croix de fer. Le deuxième tome de La Trilogie berlinoise paraîtra à la mi-janvier, le troisième en avril.

La Trilogie berlinoise, vol. I, L'Été de cristal, Philip Kerr, lu par Julien Châtelet, éd. Audiolib, 8 h 50, 19 euros.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Interview
exclusivePropos recueillis
par Late Pater

M. Nicolas Lawson, Président du PRR

«*Nous avons la capacité d'initiative et du travail bien fait. Nous pouvons construire une grande nation prospère durable et unie.*»

En marge de la douzième séance du Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation, qui a eu lieu le 29 décembre 2011 à la primature, le leader du Parti du Renouveau et de la Rédemption, M. Nicolas Lawson, a fait avec nous un bilan à mi-parcours des travaux du Cadre depuis son retour. Et ; comme il s'agit bien de Nicolas Lawson, les mots ne lui ont pas manqué pour donner ses points de vue sur le retrait de M. Agbéyomé Kodjo du Cpdc et des partis d'opposition comme le Car et l'Anc qui ont refusé toute participation à cet outil de dialogue et de propositions pour les réformes constitutionnelles et institutionnelles.

L'Union: Depuis votre participation au Cadre permanent de dialogue et de concertation, pour ne pas dire votre retour, quel bilan pouvez-vous faire des travaux qui s'y déroulent?

Nicolas Lawson: Au PRR, nous nous sommes toujours préoccupés de savoir ce qui est bon pour le peuple togolais et dans quelle mesure nous pouvons arriver à avoir un apaisement pour pouvoir aller de l'avant.

Pour le moment au CPDC, se sont des textes que nous sommes entrain de reformuler et de revisiter pour doter le pays d'une nouvelle loi fondamentale qui serve à la cohésion nationale et son unité. A partir de cet instant, je peux dire que ce qui a été fait jusqu'à présent est bon et que nul ne doit tromper les Togolais pour faire croire que par exemple, on peut rédiger une Constitution et mettre dans cette dernière une loi qui n'est pas rétroactive. Se sont des convenances dans le cadre du CPDC, en termes de discussions, de débats et de compromis que nous avons fait. Il reste encore une question essentielle, c'est-à-dire le mode de scrutin. Nous en discuterons à la prochaine séance, parce que la limitation du mandat et le mode de scrutin sont des questions qui intéressent le peuple togolais et ils attendent que nous fassions des propositions progressistes et qui permettront à désamorcer les conflits et permettre au Togo d'épouser l'évolution du monde.

Je pense très sincèrement que globalement le bilan est globalement positif. On peut avoir mieux. Mais, quand on est en discussion on obtient de l'adversaire ce qu'on peut. Ce que nous avons fait, je crois que c'est bon pour l'intérêt du peuple togolais. Nous l'avons fait de façon véritablement patriotique, les positions n'ont pas été toujours consensuelles, mais les débats nous ont permis des fois d'arriver à des consensus. Par exemple, nous avons reformulé la question de la saisine de la Cour Constitutionnelle en respectant les principes et les règles démocratiques et en obligeant les magistrats togolais à jouer leur rôle. C'est pour ça que nous avons mis une obligation dans la Constitution pour obliger nos juges à pouvoir respecter les besoins et les volontés du peuple.

M. le président, M. Agbéyomé Kodjo dit que tout est fait au CPDC pour maintenir Faure au Pouvoir. Qu'en pensez-vous ?

M. Agbéyomé Kodjo a été le plus grand thuriféraire du RPT. Et, nous connaissons son parcours. Nous savons ce qu'il a fait dans ce pays. Au moment de la tyrannie et le despotisme dans ce pays, il était le



Nicolas Lawson,
Président du PRR

plus zélé. Il a brimé, violenté et tué les Togolais. Si aujourd'hui, il veut se draper du manteau d'opposant, pour essayer de s'illustrer et faire croire qu'il est important, il trompe le peuple et se trompe lui-même. Car, les Togolais ne sont pas dupes, ils savent où se trouvent leurs intérêts. Par le passé, ils ont été trompés par les faux opposants qui les ont conduits à la mort, à l'aventure qui ont cassé ce pays et à la fin, ils sont devenus les amants du RPT. Donc, si de nouveaux opposants cherchent à s'illustrer pour tromper le peuple, c'est un non-événement. Le départ d'Agbéyomé Kodjo du CPDC est un bon débarras ; parce que ses propositions étaient démagogues et populistes. Je me pose la question de savoir comment un tel individu a

été premier ministre de la République, Président de l'Assemblée Nationale et vous comprendrez pourquoi les choses n'ont pas marché dans ce pays. Parce qu'en dehors du président de la République, M. Agbéyomé a occupé les postes les plus essentiels dans ce pays. Il a été premier ministre, président de l'Assemblée Nationale et ministre de la sécurité. Vous comprendrez que si le monopartisme a échoué, c'est à cause des individus comme lui. Ce que nous voulons construire à nouveau, Agbéyomé Kodjo n'a pas sa place dans ce jeu.

M. le président quel appel lancez vous au CAR et à l'ANC qui refusent toujours de vous rejoindre au CPDC ?

Je n'ai aucun appel à leur lancer. La politique qui se fait pour plaire à la population est toujours une sale politique. Un homme d'Etat doit pouvoir agir en conformité avec sa conscience et même des fois contre l'immense majorité de la population. Si moi je faisais de la politique pour coller au peuple, j'aurais été à l'UFC et j'allais faire mon beurre. J'ai bravé ce populisme, cette intolérance massive, cette ombre qui nous coiffait dans le temps. J'ai du braver tout cela et quand je portais des attaques contre Gilchrist Olympio en disant qu'il était un imposteur et que ce n'est pas lui et son parti sectaire et intolérant qui

peuvent sauver le Togo, on m'attaquait et je m'en foutais. Et, ce que je disais hier, les Togolais eux-mêmes le voient aujourd'hui. Quand vous avez la conviction et la foi, il faut toujours aller de l'avant qu'importe ce que les gens disent au tour de vous. Il ne faut pas les écouter.

Les clameurs populistes, je ne les écoute pas. Je mène un combat pour le peuple togolais et ce combat, je le mène dans la vérité en ayant le courage d'affronter la majorité et les démagogues.

M. le président, nous sommes à la fin d'année, quels sont vos vœux pour le peuple togolais ?

Je souhaite au peuple togolais que l'année 2012 soit une année de décollage et de redressement économique. Nous avons la capacité d'initiative et du travail bien fait. Nous pouvons construire une grande nation prospère durable et unie. Mais, il faut avoir une gouvernance saine et forte. Il faut que l'autorité de l'Etat puisse s'exprimer et que la discipline et l'ordre règnent dans le pays. A partir de cet instant là, si ceux qui sont aux affaires prennent les bonnes décisions, les Togolais peuvent surprendre.

Merci M. le président.

C'est moi qui vous remercie.

VERBATIM Par Eric J.

2012 des défis

Le Président de la République, dans un bref discours à la Nation pour les traditionnels vœux, a attiré l'attention de ses compatriotes sur les défis qui les attendent tous au cours de cette nouvelle année. Faure Gnassingbé a fait remarquer qu'en 2011, le pays a enregistré des avancées notables dans le domaine économique et social. Cependant, souligne-t-il, "les avancées n'épuisent pas les défis." Dans la pratique, nombreux défis attendent le peuple togolais le long de cette année 2012.

Sur le plan économique, le Togo doit poursuivre les réformes économiques et financières indispensables à sa relance économique. Ces réformes engagées depuis quelques années donnent une visibilité sur la gouvernance économique et permettent d'assainir l'environnement des affaires en vue de rassurer les investisseurs et permettre la création de l'emploi. Le dernier rapport "Doing Business" a montré les limites du Togo à faciliter les affaires. Il exige donc une bonne réglementation des entreprises et une protection des droits de propriété. Cela passe inévitablement par des réformes insoutenables, difficiles, mais indispensables. Ainsi, à tous les niveaux de la chaîne, dans toute l'administration, tous les commis de l'Etat doivent faire siennes ces réformes pour des lendemains meilleurs.

Sur le plan politique, la tâche sera encore plus rude. D'autant plus qu'il s'annonce des élections législatives et locales. Chacun de nous sait désormais que nos dissensions sont étalées surtout en période électorale et elles occasionnent des conflits. La Commission Vérité, justice et réconciliation l'a démontré et est en train de chercher un mécanisme pour réconcilier les Togolais entre eux. Faudra-t-il encore recommencer de telles expériences douloureuses. Evidemment, non. C'est donc un défi pour tout Togolais de faire éviter au pays un nouveau bain de sang.

Au plan social, 2012 sera une année capitale. Les Togolais veulent manger à leur faim et vivre décemment. Ils veulent que leurs droits soient respectés. Ainsi, les gouvernants doivent répondre aux besoins vitaux des populations en leur apportant des solutions dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, des infrastructures, des droits de l'Homme, etc. Pour se faire, les citoyens doivent eux aussi s'acquitter de leurs devoirs.

Autant de défis pour cette année 2012 que personne n'aura le droit d'attendre encore tout des gouvernants. Pour qu'ils soient relevés, il faudra que chacun joue sa partition dans un esprit de solidarité et d'unité nationale.

Pour ceux qui aspirent à créer des entreprises au Togo

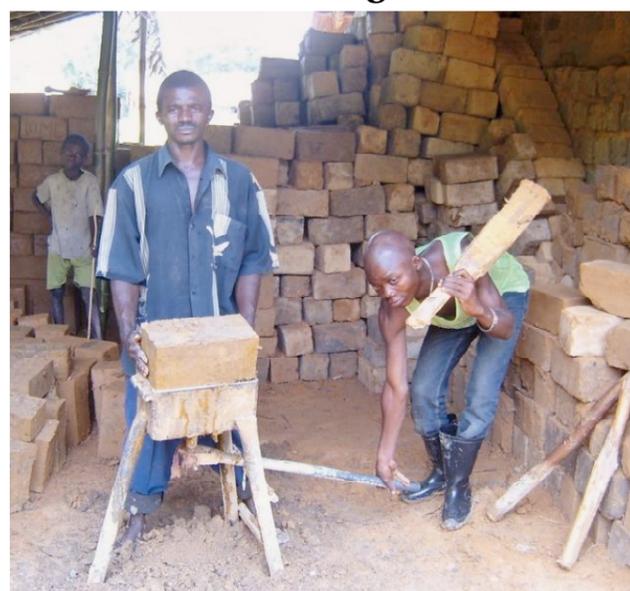
La priorité à l'emploi de nationaux contre des avantages incitatifs à l'investissement

Entre autres buts visés en réadaptant le Code des investissements, l'Autorité veut favoriser l'investissement dans l'ensemble des secteurs d'activités, améliorer le traitement des dossiers en simplifiant les procédures, promouvoir l'emploi au Togo par diverses mesures incitatives, développer les différentes régions économiques et les exportations, et améliorer la balance des paiements. Telle est la mission à confier à l'Agence nationale chargée de la promotion des investissements au Togo (API-Togo), seule à pouvoir attester ou agréer les entreprises. Dans sa stratégie de promotion de l'investissement, l'Agence a carte blanche pour céder un certain nombre d'avantages aux entreprises. Ils sont sous la forme d'exonération des droits, taxes et impôts indirects sur les importations, allant de 10 à 15% de la valeur CAF (coût, assurance et fret) des équipements et matériels pour les investissements selon qu'on est sous le régime de la déclaration ou sous celui de l'agrément. Les avantages sont

aussi une exonération des impôts directs.

Le texte retouché le 14 décembre dernier par le conseil des ministres incite par ailleurs à la création d'emplois, la formation et au transfert de compétence. Il accorde à toute entreprise éligible aux avantages du Code, quel que soit le régime, le bénéfice de l'application de la taxe sur les salaires à un taux réduit à 2% sur les salaires de tous les nouveaux emplois permanents créés pendant la durée d'admission au Code. Ici, le terme d'emploi permanent désigne l'embauche de salariés de nationalité togolaise pour une durée indéterminée. De ce fait, l'entreprise bénéficie d'une réduction de l'impôt sur sociétés suivant le nombre d'emplois créés : 2% si elle emploie entre 20 et 50, 3% si elle emploie entre 51 et 100, 4% si elle emploie entre 101 et 500 et 5% s'ils sont au-delà de 500 employés.

Un abattement fiscal est accordé si l'investisseur a employé des salariés dont les revenus ne sont pas exonérés d'IRPP et ce, pendant une période d'au moins



six mois au cours de l'exercice fiscal. Ou s'il assure un transfert de compétence au personnel local par le biais d'un plan de formation approprié dont les détails devront être communiqués à l'API-Togo. D'autre part, les entreprises éligibles aux avantages du Code bénéficient d'une réduction de 50% sur les frais d'établissement des titres de séjours des salariés étrangers qu'elles recrutent avec

le statut d'agents de maîtrise ou de cadre (hors renouvellement). En contrepartie, l'entreprise s'engage à former et recruter ou promouvoir un nombre équivalent de salariés de nationalité togolaise aux postes équivalents dans un délai de 4 ans. Dans ce cadre, l'entreprise s'engage à assurer un plan de formation visant à promouvoir un transfert de compétence effectif au profit des salariés de nationalité

togolaise. Elle doit informer l'Agence des actions entreprises dans ce domaine au moyen de rapports annuels dans le cadre de ses obligations d'information.

Contrairement au premier projet de Code des investissements qui a créé trois zones d'implantation au Togo, le nouveau projet en crée cinq, suivant les cinq régions économiques du pays. Sont considérées comme implantées dans une zone les entreprises dont au moins 80% du personnel travaillant dans ladite zone au titre du programme d'investissement ayant fait l'objet d'une attestation ou d'un agrément d'investissement, indique le texte. En complément des avantages consacrés, les entreprises admises à l'un ou l'autre régime bénéficient d'une réduction de 30% sur la taxe foncière (TF) et sur la taxe professionnelle (TP). Ceci pendant les trois premières années d'exploitation pour la zone 2 (Plateaux), pendant les cinq premières années d'exploitation

(suite à la page 4)

En glissement annuel dans l'UEMOA

Le taux d'inflation sous-jacente ressorti à 3,0% à fin novembre 2011

Jean Afolabi

Le taux d'inflation sous-jacente, en glissement annuel, calculé en excluant les prix les plus volatils, est ressorti à 3,0% à fin novembre 2011 contre 3,4% à fin octobre 2011. C'est ce que souligne le Bulletin mensuel de conjoncture économique dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). La progression de l'inflation sous-jacente est imputable essentiellement au renchérissement des produits alimentaires importés et à la hausse des prix des services, notamment ceux de transport et de restauration, précise le document publié par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Au cours du mois de novembre 2011, la Banque centrale a, elle, poursuivi ses opérations d'appel d'offres d'injection de liquidité. La moyenne des soumissions hebdomadaires est ressortie à 318,8 milliards de francs Cfa en novembre 2011 contre 300,4 milliards le mois précédent. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est resté stable à 3,40% entre octobre et novembre

2011. Sur le guichet mensuel, le montant injecté s'est situé à 275,0 milliards contre 225,0 milliards le mois précédent et le taux moyen pondéré est ressorti à 3,40% contre 3,44% en octobre 2011.

L'évolution du marché interbancaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) a été marquée en novembre 2011 par une hausse du volume des transactions et une baisse du taux d'intérêt, pour le deuxième mois consécutif. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 72,8 milliards contre 48,9 milliards en octobre 2011 et le taux moyen pondéré des opérations est passé de 4,18% à 3,90% entre octobre et novembre 2011. Sur le marché à une semaine, la moyenne hebdomadaire des transactions a progressé, ressortant à 33,4 milliards en novembre 2011 contre 26,4 milliards en octobre 2011. Le taux moyen pondéré sur ce marché a augmenté, pour se fixer à 3,54% contre 3,50% le mois précédent.

Les données provisoires issues de l'enquête sur les conditions de banque indiquent une

baisse des taux d'intérêt débiteurs en novembre 2011. Le taux moyen s'est établi à 8,68% contre 8,76% en octobre 2011. Cette augmentation des taux a concerné principalement les entreprises individuelles. Quant au taux de rémunération des dépôts de la clientèle, il est ressorti en hausse d'un point de base en novembre 2011, s'établissant à 5,15% contre 5,14% le mois précédent.

L'activité sur la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) s'est inscrite en baisse sur l'ensemble de ses compartiments au cours du mois de novembre 2011, par rapport à octobre 2011. En effet, d'un mois à l'autre, les indices BRVM 10 et BRVM composite ont régressé respectivement de 3,5% et 3,3% en novembre 2011. La capitalisation totale du marché est ressortie à 3.662,4 milliards en novembre 2011 contre 3.774,0 milliards un mois auparavant, soit une diminution de 3,0%. Cette évolution est induite par un repli de 3,3%, en rythme mensuel, de la capitalisation du marché des actions et une diminution de 1,2% de celle du marché obligataire.

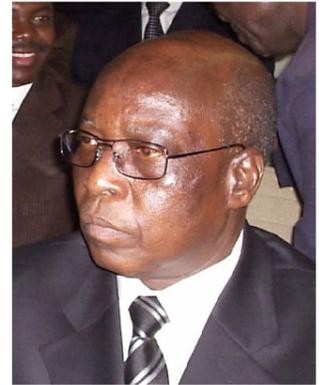
Vote de la loi de finances 2012

L'Assemblée réajuste les chiffres de l'Exécutif et maintient le gap à financer

Le contraire aurait surpris. Le comité d'action pour le renouvellement (CAR) n'a pas voté la loi de finances 2012. Comme d'habitude. N'empêche, le Rassemblement du peuple togolais (RPT) et son nouvel allié, l'Union des forces de changement (UFC) ont renvoyé le Gouvernement à l'exécution du budget validé. Mieux, ils reconnaissent que l'essentiel des recettes est consacré aux secteurs sociaux et aux infrastructures routières. Les ressources internes projetées sont réalisables, vu les performances constantes des régions financières dans la mobilisation de ces ressources. Les recettes externes sont aussi réalisables puisque l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE par le Togo est devenue un atout majeur dans la mobilisation des ressources extérieures auprès des partenaires au développement. Même si, par constat, on peut affirmer que l'Etat a des difficultés à boucler le budget 2011 au regard de la baisse des recettes internes.

Pour le reste, le vote des députés aura juste été un réajustement des chiffres projetés par l'Exécutif. Le projet de budget exercice 2012

s'élève, en recettes, à 638.246.318.000 francs Cfa contre 649.988.138.000 francs en dépenses, soit un besoin de financement de 11,7 milliards de francs Cfa. Le budget définitif, lui, s'élève en recettes à 644.500.000.000 francs Cfa et, en dépenses, à 656.200.000.000 francs Cfa, dégagant un gap de 11,7 milliards de francs Cfa. Et pour cause, les modifications majeures intervenues après le débat en commission consacrent, au plan des recettes, l'annulation de la recette pour la 3^{ème} licence mobile pour 25 milliards de francs Cfa, l'intégration de la recette de droit de concession au Port de Lomé pour Manuport pour 750 millions de francs Cfa, l'augmentation de la recette de privatisation de 30 à 45 milliards de francs Cfa pour deux banques (Utb et Btd) et l'intégration d'une recette pour la restructuration de Togo télécom pour 15 milliards de francs Cfa. En dépenses, l'augmentation de 162 à 168 milliards de francs Cfa pour les infrastructures routières pour tenir compte de la nécessité d'achever les travaux entamés en 2011 et exécuter ceux qui sont programmés en 2012, l'appui au



Adji Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

secteur des postes et télécommunication pour 250 millions de francs Cfa, dont 50 millions de francs Cfa d'investissements pour le ministère de tutelle et 200 millions de francs Cfa de subvention d'équilibre pour la Société des postes du Togo (Spt), et l'augmentation des dépenses de l'éducation.

Plus est, on apprend que le programme PROVONAT bénéficiera en 2012 de 780 millions de francs Cfa, contre une dotation budgétaire de 500 millions de francs Cfa en 2011. Les 500 millions ont permis de déployer 700 volontaires. Vu l'importance de la demande d'emploi, le Gouvernement espère faire déployer 1.000 volontaires en 2012, aux mêmes conditions à savoir : Bac et plus (60.000 francs par mois) ; moins que Bac (40.000 francs par mois). La dotation de 150 millions de francs Cfa prévus au ministère de la Planification au titre de la « vision 2030 » servira à faire des études prospectives pour des projections sur 20 ans. Au budget 2012, la dotation relative à l'organisation du forum du paysan togolais n'y est pas inscrite, alors que la même ligne portait 400 millions de francs Cfa en 2011. Réponse de l'Exécutif : celui-ci organisera à partir de 2012 des forums du paysan à une échelle réduite ; la préoccupation majeure étant d'utiliser plutôt les ressources pour accroître la productivité agricole. « Une dotation de 50 millions a été prévue à cet effet », dit-on. En outre, en dépit de l'atteinte du point d'achèvement du PPTE, le Togo a des échéances à payer à certains créanciers dont la dette n'a pas – du moins encore – fait l'objet d'annulation et les intérêts à payer au titre de l'emprunt obligataire de 2011.

La date limite des engagements, au titre des ressources internes, est impérativement fixée au 20 novembre 2012, à l'exception des états de salaires, des décomptes de travaux, de factures, des mémoires des travaux ou de prestations exécutées sur marchés pour lesquels la date limite des engagements est fixée au 20 décembre 2012. Aucun crédit ne pourra être affecté s'il n'entre dans le cadre des autorisations de programme de l'année. Le ministre des Finances est ordonnateur principal unique des recettes et des dépenses du budget de l'Etat, des budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor.

Pour ceux qui aspirent à créer des entreprises au Togo

La priorité à l'emploi de nationaux contre des avantages incitatifs à l'investissement

(suite de la page 3)

pour la zone 3 (Centrale), pendant les sept premières années d'exploitation pour la zone 4 (Kara), ou pendant les neuf premières années d'exploitation pour la zone 5 (Savanes).

Le nouveau texte promeut enfin la construction de grands complexes immobiliers au Togo. Des avantages particuliers sont ainsi consentis aux entreprises désirant construire au Togo leur siège administratif régional ou international. Le seul fait d'exercer au Togo l'administration générale, la planification et la coordination, les achats de matières premières, de composantes et de produits finis, l'appui technique et la maintenance, les services de gestion financière... au bénéfice d'autres sociétés dont le siège est situé hors du Togo pourra permettre à une entreprise internationale d'acquiescer l'accord de siège au Togo. L'entreprise doit également accorder des emplois sous forme de contrat à durée indéterminée aux citoyens togolais et leur assurer une formation et un transfert de compétence. Ou effectuer, pendant la phase d'exploitation,

des transactions financières internationales d'au moins 2,5 milliards de francs Cfa par an à travers une banque commerciale agréée au Togo. Ou encore dépenser, pendant la phase d'exploitation, au moins 500 mille francs par an au Togo.

Pour avoir rempli les conditions précitées, les entreprises ne paieront qu'un droit de douanes (DD) forfaitaires de 5% de la valeur CAF sur les matériaux de construction et de finissage ainsi que les matériels et mobiliers de bureau. Ceux-ci seront également exonérés de la TVA et du prélèvement au titre des acomptes IS-IRPP catégories des Bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC) au cordon douanier à condition d'avoir réalisé un projet immobilier d'au moins 1 milliard de francs, en ayant utilisé en priorité les matériaux disponibles au Togo, et réalisé par des entreprises employant majoritairement des employés togolais. Toute mesure dérogatoire au texte ne peut être négociée et accordée par l'Agence qu'après l'approbation de l'Assemblée nationale.

Sous le coup de «certains éléments nouveaux»

La vente de la 3ème licence de téléphonie mobile déclarée impossible en 2012

«Qu'est-ce qui fait croire au Gouvernement qu'il peut vendre la 3^{ème} licence de la téléphonie mobile en 2012, alors que cette vente programmée en 2011 n'a pu être réalisée ?». Question d'un député durant l'étude au fond du projet de loi de finances, gestion 2012, par la Commission des Finances et des échanges du Parlement. Et l'un des commissaires du Gouvernement répond : «après l'adoption du projet de budget, gestion 2012, certains éléments nouveaux sont intervenus relevant l'impossibilité de la vente de cette licence en 2012. En conséquence, les 25 milliards de francs Cfa prévus à ce titre seront substitués par les recettes issues, d'une part, de la restructuration du patrimoine de la société Togo télécom pour 15 milliards de francs Cfa et, d'autre part, par le relèvement de 30 à 40 milliards de francs Cfa des produits de privatisations ». Voilà qui est dit. Ceux qui ne juraient que par l'arrivée de la 3^{ème} licence, enfin en 2012, pour rêver de jouir des coûts plus réduits de la communication au Togo devront vite se raviser. Du moins pour cette année 2012. Et avec eux, l'Association togolaise des consommateurs (ATC) qui appelait à «accélérer le processus d'attribution de la 3^{ème} licence de téléphonie mobile », au nom de la concurrence. Des «éléments nouveaux» ont eu raison de leurs prières. Jusqu'ici, pas de détails

précis et officiels sur cet échappatoire. La voie sera ouverte aux suspensions et interprétations. Du coup, le public Togo cellulaire et le privé Moov devront continuer par se partager le marché local de la téléphonie mobile.

Déjà, l'impossibilité de réaliser la vente de la 3^{ème} licence de téléphonie mobile a été déclarée à la fin du conseil des ministres du 2 novembre dernier. Après avoir juré engranger pas moins de 20 milliards de francs Cfa par cette vente. Pour le budget 2011, en termes de recettes non fiscales, l'accroissement prévu de 150% devrait aussi s'expliquer par cette licence téléphonique. Seulement, dès la fin du premier semestre, il a fallu repenser les calculs de départ avec la diminution constatée de 1,3% des recettes. Finalement, tout a été reporté sur 2012 et, pour faire vivre l'Etat sur les douze prochains mois de l'année, il était attendu, entre autres, des recettes de 30 milliards de francs Cfa des produits des privatisations et, surtout, 25 milliards de francs Cfa de la 3^{ème} licence de téléphonie mobile (en lieu et place des 20 milliards annoncés en 2011). Aujourd'hui, cela peut sonner comme un coup de théâtre. Mais... Entre le 15 novembre (vote du projet de budget) et la fin décembre, l'Exécutif a dû ravalé sa promesse. La recette de la 3^{ème} licence est annulée.

Forcément, il y a un vide

budgetaire de 25 milliards de francs Cfa à combler. L'Autorité s'est rabattue sur le patrimoine à restructurer de la société publique Togo télécom et les produits du programme de privatisation des banques togolaises. Dans ce dernier cas, la privatisation pour laquelle il était attendu 30 milliards de francs Cfa ne concerne que les banques à capitaux publics. Officiellement, la pré-qualification a été faite le 30 novembre 2011 et concerne l'Union togolaise de banque (Utb) et la Banque togolaise de développement (Btd). La procédure se poursuit et d'achèvera probablement en mars 2012 pour Utb et Btd et, en avril 2012, pour la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (Btci) et la Banque internationale pour l'Afrique (Bia-Togo). Ici, la commission des Finances de l'Assemblée nationale invite l'Exécutif à revoir à la hausse le montant prévu pour la privatisation et pense que celui-ci devrait suivre les prévisions de la commission des privatisations qui s'élèvent à 90 milliards de francs Cfa pour les quatre banques. C'est en cela que la commission des Finances – qui ne veut pas oublier son choix d'une privatisation banque par banque – a accepté qu'il soit inscrit 45 milliards de francs Cfa pour la première étape de privatisation (Utb et Btd). Les résultats de cette étape permettant

(suite à la page 5)

Jeu des questions-réponses entre les députés et les ministres

Après le report du mois de novembre 2011

A quand le démarrage effectif des prestations de l'assurance maladie obligatoire ?

La réalisation des recettes attendues fait observer encore cette année que les recettes extraordinaires seront réalisées avec une baisse de 32% par rapport au budget 2011. L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE en décembre 2010 était considérée comme la fin des obstacles à la mobilisation des ressources extérieures. Qu'est-ce qui explique encore cette contre-performance ?

La faiblesse dans la mobilisation des ressources externes est due au fait que les projets prévus pour être financés n'ont pas atteint leur point ultime de préparation. Des dispositions seront prises pour améliorer cet état de chose qui handicape souvent le développement.

SE3M ne paie que l'impôt minimum forfaitaire depuis plusieurs années. Cette situation justifie-t-elle encore la concession des activités de manutention au Port de Lomé ?

La SE3M continue par payer l'impôt minimum forfaitaire. Par contre, elle bénéficie toujours de l'exonération de l'impôt sur les sociétés pendant une durée de 5 ans à compter de la date d'entrée en vigueur de l'avenant n°1 à la

convention de concession du 14 décembre 2010.

Quelles sont les conditions financières nécessaires à la poste pour lui permettre de fournir le service postal universel ?

La subvention d'équilibre annuellement octroyée à la Société des postes du Togo a été supprimée dans le budget 2012. Si la Poste ne doit garder que les bureaux rentables, elle sera obligée de fermer 41 bureaux sur 80.

Il ressort des informations communiquées par le directeur de la CAPER que le péage rapportera 1,74 milliards de francs en 2012. Ce montant est à comparer aux 2 milliards de francs Cfa que produisaient les péages au moment de leur concession aux privés en 2006. La reprise de la gestion des péages par l'Etat est-elle encore justifiée au regard de ces chiffres ?

L'état de dégradation de la route Nationale n°1 a entraîné une baisse des trafics des poids lourds à destination des pays de l'hinterland ; c'est ce qui explique la baisse conjoncturelle des recettes du péage.

A quoi correspond précisément la revalorisation

des salaires prévue au budget 2012 : est-ce la revalorisation de la valeur indiciaire ? Est-ce l'application du nouveau statut général de la Fonction publique en cours de préparation ?

Soucieux de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, le Gouvernement a prévu en 2012 la revalorisation des salaires des agents de l'Etat. Cette revalorisation concernera la révision de la valeur indiciaire et le déplafonnement de la grille salariale.

Pour quelles raisons les salaires de certains agents de la Santé ont subi un abattement en fin novembre 2011 ?

Les retenues ont été opérées pour les agents grévistes conformément au décret n°91/167/PR du 31 mai 1991 organisant le droit de grève dans les services publics.

A quand le démarrage effectif des prestations de l'assurance maladie obligatoire pour les agents de l'Etat, et pourquoi la dotation pour cette rubrique passe de 1,9 milliards de francs Cfa en 2011 à 2,4 milliards de francs Cfa en 2012 ?

Les prestations de l'assurance maladie qui devraient démarrer en novembre 2011 seront effectives en début d'année 2012. Des

dispositions sont en train d'être prises pour cela. L'augmentation de la dotation pour l'INAM tient compte de l'augmentation des effectifs des agents de l'Etat et de la revalorisation des salaires prévus en 2012.

Quel est le statut de la société de transport urbain de Lomé (SOTRAL) et combien de bus seront acquis avec les 1,15 milliard de francs Cfa inscrits au budget 2012 ?

La SOTRAL a le statut de société privée mais bénéficie de l'appui de l'Etat, étant donné qu'elle rend un service public. L'actionnariat est

dominé par le Port autonome de Lomé, la Caisse nationale de sécurité sociale, l'EPAM, la Chambre de commerce et d'industrie à concurrence de 98%, contre 2% détenu par un privé togolais. Pour la dotation inscrite au budget, elle correspond à l'échéance de paiement du crédit octroyé à SOTRAL par le groupe de banques togolaises pour un montant de 3 milliards de francs Cfa pour l'achat de bus. En 2011, une commande de 60 bus a été faite et sera livrée en 2012, 45 bus pour la SOTRAL et 15 bus pour le transport des étudiants des universités de Lomé

et Kara.

La taxe retenue au cordon douanier sur la fabrication et le commerce des boissons se fera désormais par l'administration des impôts, alors qu'elle était perçue par la douane pour le compte des impôts. Pourquoi ?

C'est pour régulariser qu'un arrêté du ministre de l'Economie et des finances est pris en février 2011 à cet effet.

Observation des députés : il n'est pas normal qu'un arrêté du ministre vienne modifier les dispositions du Code général des impôts qui est une loi.

Sous le coup de «certains éléments nouveaux»

La vente de la 3ème licence de téléphonie mobile déclarée impossible en 2012

(suite de la page 4)

de décider de la suite du processus.

Quant à la société Togo télécom, elle a déjà été sollicitée dans le cadre de la loi de finances rectificative, gestion 2011, en montant sa contribution en impôt sur les sociétés

à 1,500 milliard de francs Cfa, soit 693 millions de plus.

En rappel, à fin 2010, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile au Togo était de 2,4 millions, soit un taux de pénétration de 41,55%, contre la moyenne de 44% à la même date pour l'Afrique subsaharienne. Suivant la

Déclaration de politique sectorielle pour la promotion des Technologies de l'information et de la communication (TIC) 2011-2015, approuvée en conseil des ministres le 18 mai dernier, d'ici cinq ans, le Togo doit atteindre un taux de pénétration téléphonique mobile de 60%.

FOOTBALL/ SELECTION NATIONALE

Agassa : "Quand on a goûté à la Coupe du monde, on n'a qu'une envie, c'est d'y retourner"

Le gardien de but Kossi Agassa, aborde une année 2012 qui s'annonce décisive. Bien placé pour retrouver la Ligue 1 avec Reims l'an prochain, l'international togolais rêve aussi de revivre l'ivresse de la Coupe du Monde de la FIFA.

Gilles Vevey

Les éliminatoires de la Coupe du monde 2014 débutent en juin prochain. Le Togo tentera d'accéder une deuxième fois à la phase finale de la Coupe de monde après celle de 2006 en Allemagne.

Et pour les joueurs qui ont une fois participé à cette compétition, la perspective d'y retourner décuple les ambitions. Kossi Agassa est l'un des joueurs togolais qui ont participé à la Coupe du monde.

"Je n'ai jamais joué la Ligue des champions, ni l'Europa League, mais je peux dire que j'ai joué une Coupe du Monde, et que c'est une compétition qui est au dessus de toutes les autres. Quand on y a goûté, on n'a qu'une envie, c'est d'y retourner. À nous de faire les meilleurs éliminatoires possibles et de mettre tous les atouts de notre côté pour vivre ça encore une fois !", indique le goal togolais à fifa.com.

Depuis la participation du Togo à la Coupe du monde 2006, la situation de l'équipe nationale a considérablement changé. Bien de cadres ont pris leur retraite internationale. Mais le retour à la sélection d'Emmanuel Adebayor après le drame de Cabinda, juste avant le



Kossi Agassa lors de la Coupe du monde 2006

début des préliminaires de la Coupe du monde 2014 fait du bien à tous les joueurs y compris anciens comme nouveaux.

"C'est la grande star de l'équipe et il nous a manqué durant son absence", juge le portier aux 52 sélections. "Aujourd'hui, nous repar- tons sur de bonnes bases et nous pouvons viser plus haut que lors de

ces deux dernières années. Avec Emmanuel, nous faisons partie des cadres de l'équipe. Moi je suis un des plus anciens, et nous sommes là pour encadrer les plus jeunes, qui seront amenés à porter la sélection dans les années à venir."

Les joueurs peuvent compter sur les nouveaux dirigeants de la Fédération qui ont fait de la recons-

truction de l'équipe nationale un de leurs chantiers. "Le football togolais est en reconstruction. Nous nous préparons pour les échéances à venir, la CAN 2013 et la Coupe du Monde 2014. Nous nous sommes ratés sur la CAN 2012, mais parfois il faut des années comme celle-là pour mieux rebondir", concède Kossi Agassa.

Football/Cameroun

Biya à la rescousse d'Eto'o

Le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a transmis des consignes au président de la Fécafoot afin de réclamer de la clémence pour Samuel Eto'o, lourdement sanctionné dans l'affaire des primes. Le comité exécutif de l'instance se réunit vendredi et devrait suivre l'avis présidentiel.

L'affaire des primes des Lions Indomptables prend un tour de plus en plus politique. Philémon Yang, le Premier ministre, aurait reçu dans son cabinet à Yaoundé le vendredi 30 décembre 2011, Iya Mohammed, le président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot). "Ce tête à tête, qui a été très bref, avait un seul but : le chef du gouvernement a transmis à son interlocuteur des instructions de Paul Biya (président de la République, ndr), lesquelles ordonnent à Iya de tout faire pour revoir la lourde sanction infligée à Samuel Eto'o", explique à Footafrica365.fr un collaborateur de l'occupant de l'immeuble Etoile.

Le vendredi 16 décembre dernier, la commission de discipline de la Fécafoot avait rendu son verdict dans l'affaire qui avait conduit à l'annulation du match amical du 15 novembre 2011 à Alger. L'attaquant et capitaine de la sélection, Samuel Eto'o écopait d'une suspension de quinze matches et le vice capitaine Eyong Enoh s'en tirait avec deux matches de suspension.

Selon Pape Diouf, le football africain progresse mais...

Journaliste, agent de joueur, président de club, Pape Diouf a exercé quasiment tous les métiers du football. A 59 ans, le Franco-sénégalais, né au Tchad, est l'interlocuteur idéal pour évoquer l'évolution du football africain. Rencontré au Foot Expo de Marrakech (organisé du 16 au 19 novembre), l'ancien patron de l'OM relève que le football africain progresse mais de manière paradoxale.

"De manière générale, le football africain progresse mais de manière paradoxale. Il progresse quand on considère la qualité des sélections nationales : une équipe africaine capable de jouer les quarts de finale de la Coupe du monde, cela devient presque une norme. Au niveau local, par contre, il y a une véritable régression car les compétitions nationales ne sont pas suivies et n'ont pas beaucoup d'intérêt. C'est un formidable paradoxe. Alors oui, on peut s'interroger sur l'avenir du football africain : faut-il choisir la voie de favoriser, de ne le voir que par le prisme des équipes nationales toutes en exil ou bien mettre un mouchoir défini sur l'intérêt que peut susciter notre football localement ? C'est la contradiction fondamentale du football africain", a-t-il déclaré à afrik-foot.

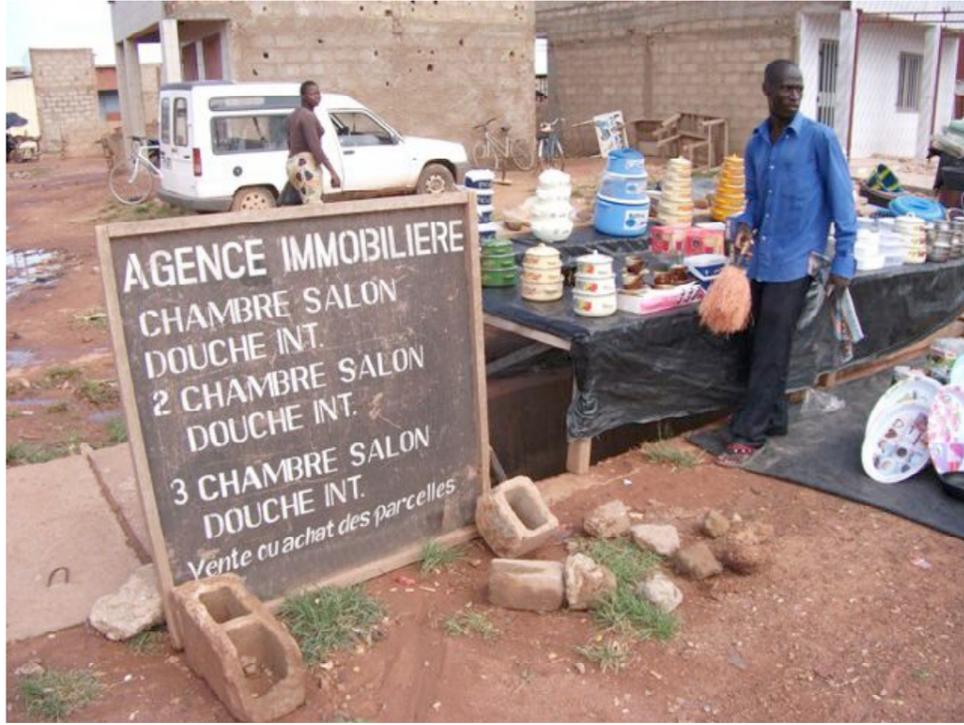
Dur, dur, d'être locataire à Lomé

Etonam Sossou

Jeune cadre fraîchement recruté dans une multinationale, Yoan était arrivé à Lomé, capitale économique du Togo, la tête pleine de rêves. Premier d'entre tous, se trouver un logement décent à la dimension de son salaire et de la haute idée qu'il se faisait de sa personne. Célibataire, il aurait tout de même aimé habiter une maison suffisamment grande pour accueillir frères, sœurs, neveux et nièces qu'il affectionnait tant. Hélas à la pratique du terrain, son rêve ne se réalisera jamais. Entre agents immobiliers véreux et bailleurs escrocs, le jeune homme verra rapidement ses ambitions écornées. Obligé de partager le lit de quelqu'un d'autre, dans une famille d'accueil de ses amis, il avait hâte d'avoir un chez lui. «Après avoir écumé des quartiers, il était tombé sur un bailleur lui demandant 500 mille francs pour achever les travaux d'un appartement moderne. Deux mois plus tard, l'appartement n'était toujours pas livré. Le bailleur lui demandera de verser 500 autres mille pour accélérer les travaux. Entre-temps, Yoan a brutalement trouvé la mort. Et, ni le bailleur, ni l'argent qui lui avait

été versé, rien n'a refait surface », confie une des sœurs du défunt, choquée.

Trouver un logement dans une des principales villes du pays est désormais une véritable gageure. Ils ne se comptent plus les fonctionnaires obligés de se coltiner leurs parentés installées dans leur nouveau lieu d'affectation. En provenance du Nord, une dame avoue souffrir le martyr depuis six mois. «*Faute de maison descente, nous sommes descendus dans ma belle-famille où, nous occupons une chambre avec nos quatre enfants et tous nos effets. Nous n'avons aucune intimité et le moindre malentendu dégénère rapidement. Je n'en peux plus. Je suis prête à rentrer même dans une cabane en attendant de trouver mieux. Pourvu que j'aie un chez moi*», confie la dame. B. Eugène, cadre du ministère des Enseignements primaires et secondaires, a quant à lui dû se séparer de sa famille en attendant de trouver un logement à Lomé. «*Ma femme et mes enfants sont restés à Tsévié. Moi, je me débrouille dans une pièce où je paie 10000. Je compte sur un prêt pour construire rapidement une maison*», affirme-t-il.



Conséquence directe du dynamisme économique de nos villes, la demande en terme d'habitat est exponentielle. Principaux intéressés : les lauréats des écoles professionnelles, les fonctionnaires et même les cadres du secteur privé. «Attendre, faire preuve de patience : c'est ce que nous conseillons à nos clients. Car, dans

une ville comme Lomé, la demande est de loin supérieure à l'offre. De plus, les exigences des uns et des autres ne sont pas faites pour faciliter les choses. Tout le

monde veut une maison d'accès facile, dans un quartier sécurisé, sans toutefois y mettre le prix», explique Nazaire K., agent immobilier exerçant dans la capitale.

Comme quoi, les tarifs dans le secteur de l'immobilier constituent une autre pierre d'achoppement. Au Togo, c'est le propriétaire qui fixe unilatéralement le loyer. Entre 15.000 Frs le mois pour une mansarde près d'une rue passante, six mois à un an d'avance de loyer, l'opération est souvent douloureuse pour le locataire. Et comme si cela ne suffisait pas, il faut quelquefois supporter les caprices des bailleurs. «*J'avais à peine fait un mois dans la maison que mon bailleur vient un matin me dire qu'il est interdit d'y prier au prétexte que ça perturbe ses affaires. Il m'a remis tout mon argent, m'invitant à déménager sans délai*», confie Isabelle A., en service à Lomé. Agnès B., elle, est contrainte de subir le crâne du père de son bailleur installé dans un coin de la concession. «*Je lui ai déjà dit d'enlever ça, sans succès. Et, je ne peux pas déménager parce que mes moyens ne me permettent pas de le faire*», avoue-t-elle. Sans autre forme de procès.

Sous le poids des coutumes

L'éducation sexuelle des enfants piétine

C'est un truisme d'affirmer que les jeunes ont de plus en plus une activité sexuelle précoce, très précoce même. Conséquence : les grossesses non désirées sont légion et le taux de VIH augmente dans cette frange de la population malgré les campagnes de sensibilisation. Que faire ? Pour certains, la solution réside dans l'éducation des enfants qui est de plus en plus relâchée. D'où la nécessité de promouvoir la communication parents-enfants sur la sexualité. Pour d'autres, il n'y a rien à faire surtout avec les nouvelles technologies de l'information qui sont venues bouleverser l'ordre établi.

Samedi 30 décembre 2011. Dans un quartier huppé de Lomé. Il est 9 heures. De jeunes garçons viennent de finir une partie de football matinale et devisent, torse nu, juchés sur leur motocyclette. Ils parlent, entre autres sujets, des championnats anglais et espagnols. Soudain, le débat est interrompu par une demoiselle, la vingtaine, qui déambulait dans les parages.

« Oh ! Quelle beauté ! », s'exclame un d'entre eux. « Elle est venue de Bè et habite chez les Nicolas », indique un autre. « Comment tu le sais ? Tu es déjà passé par là ou quoi ? » La conversation s'oriente désormais sur les gonzesses.

A presque 100 %, ces adolescents semblent tous bien informés sur les questions de VIH et de grossesses non désirées grâce aux médias et aux technologies de l'information. Et en matière de sexualité, le besoin de conseil et d'assistance ne semble pas une préoccupation pour eux.

Pas donc question de s'asseoir devant leurs géniteurs pour écouter un discours sur la sexualité. « Nos parents savent que nous sommes informés sur ces questions. Par contre, chez moi par exemple, maman dit tout le temps à ma sœur de faire attention aux garçons quand elle veut aller en boîte le week-end ».

Le sentiment qui se dégage dans ce groupe, c'est que ce sont les filles qui ont le plus besoin de dialogue avec les parents pour éviter des situations déplorables. De l'autre côté de la voie, un autre regroupement de jeunes.

Ces jeunes tiennent le même discours : la communication parents enfants sur la sexualité est une affaire de femmes. « Garçon tombe pas enceinte. Donc ce sont nos sœurs qui ont intérêt à s'informer, à écouter les mamans pour ne pas piquer une grossesse », affirme un d'entre eux, avec un accent ivoirien.

« Dans tous les cas, poursuit son voisin, qui laissait échapper des volutes de fumée de cigarette de la bouche, nos vieux pères se cherchent. La Pauvreté occupe leur esprit. Donc, ils n'ont pas le temps pour discuter de ces sujets avec nous. Et puis, n'oubliez pas que dans nos sociétés parler de sexualité paraît comme un encouragement à la débauche ».

La communication parents-enfants sur la sexualité n'est pas forcément considérée comme un tabou, mais certains jeunes garçons pensent que c'est plutôt les mères qui doivent guider leurs filles pour qu'elles se prémunissent contre les grossesses non désirées et les

infections à VIH ou autres maladies sexuellement transmissibles.

C'est un impératif pour les parents d'éduquer sexuellement leurs enfants parce que s'ils ne le font pas, ceux-ci vont s'informer auprès de leurs amis qui connaissent les mêmes problèmes. A un certain moment de leur vie, les jeunes traversent une crise, cherchent des solutions et se tournent vers ceux de leur âge.

L'information n'est pas une éducation même avec quelqu'un de plus expérimenté. Pour que l'information ait son répondeur pédagogique, la source doit venir des parents. Comment vivre sa sexualité ? Les parents ont le devoir de répondre à cette interrogation en apportant non seulement des informations mais l'éducation. En ne le faisant pas, les enfants sont laissés à eux-mêmes et sont mal orientés.

Aux Etats-Unis, une étude a demandé à des étudiants qui exerçaient le plus d'influence sur leurs décisions en matière de sexualité : 37 % ont cité leurs parents, tandis que 30 % mentionnaient leurs amis. En sus des parents, d'autres membres adultes de la famille et de la communauté exercent une influence sur le comportement sanitaire des enfants

Notre société, est en train de s'enfoncer car contrairement à nos parents qui avaient le temps pour raconter des contes aux enfants d'où l'on tirait des leçons de morale, aujourd'hui les pères de famille ne préparent pas leurs enfants à affronter l'adolescence, d'où l'urgence de s'y pencher dans les foyers.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°157 DE LOTO KADOO DU 23 Décembre 2011

Ce vendredi 30 Décembre 2011, nous assistons au dernier tirage de l'année 2011. Il s'agit du tirage de Loto Kadoo qui porte le N°158.

Plusieurs parieurs ont eu le bonheur de gagner des gros lots et des lots intermédiaires lors du tirage de vendredi dernier.

A l'intérieur du pays, c'est à KARA que nous avons enregistré un gros lot, les autres villes s'étant démarquées par des lots intermédiaires remportés par de nombreux parieurs.

Ainsi, l'opérateur 1004 basé à KARA, a enregistré un gagnant d'un lot de 500.000F CFA.

A LOME, c'est un gros lot de 1.350.000F CFA qui a été recensé sur le point de vente 7724.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales

**AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON
DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A VOUS TOUS !**

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°158 de Loto Kadoo du Vendredi 30 Décembre 2011

Numéro de base

06

27

65

63

11

Numéros bonus

21

44

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 568 de Lotto Diamant du lundi 02 Janvier 2012

Numéro de base

**

**

**

**

**